

Le Frère Paul était encore chargé de réveiller le personnel de l'évêché. Il se permettait quelquefois d'y oublier le recueillement sévère qu'il avait appris au couvent et de mêler à cette fonction quelques particularités qui amusaient bien les Messieurs de l'évêché. Ainsi, avait-il durant ses insomnies de la nuit aperçu en ville un incendie qu'il pouvait à peu près localiser, ou bien constaté que le froid avait été plus vif que d'ordinaire, il avait soin d'ajouter au *Benedicamus Domino* qu'il portait d'une chambre à l'autre, l'annonce de l'événement de la nuit : « il y a eu un incendie à tel endroit, » ou bien « il a fait *frette* cette nuit » etc. . . puis il passait à la porte suivante. Ce n'était pas bien conforme aux conseils que saint Bonaventure donne pour la formation des novices et des religieux ; mais à l'âge du bon Frère, on pouvait bien lui pardonner quelque chose et d'ailleurs, il n'était pas au couvent et avait si bonne intention !

Nous avons déjà parlé des connaissances musicales de notre Récollet. Nous ne savons pas jusqu'à quel point il en était orné ; toujours est-il qu'il était encore capable de rendre service à M. J.-O. Paré, chanoine, qui exerçait des jeunes gens pour leur apprendre le plainchant. C'était le Frère Paul qui écrivait les notes du ou des morceaux à exécuter, sur un tableau ou sur un grand papier qu'il suspendait ensuite au tableau. Sans doute aussi qu'il dût plus d'une fois recommencer cet exercice et nous sommes persuadés que cette phrase du Dr Meilleur : « c'est ainsi que l'Eglise est redevable au Frère Paul de nombre de bons chantres qui ont reçu de lui les leçons et les exercices nécessaires pour se former à la musique vocale, surtout au chant grégorien . . . » se rapporte aussi bien au temps où le Frère était à l'évêché qu'au temps où il faisait l'école au couvent des Récollets.

(A suivre.)

FR. ODORIC-MARIE, O. F. M.

